**MASTER**

**HISTOIRE DES MONDES GERMANIQUES**

**Principes et modalités du stage**

**Objectif**

Le but du stage en master est de permettre à l’étudiant de s’immerger dans un milieu professionnel vers lequel il pourrait s’orienter après la fin de ses études.

**Institutions d’accueil**

L’étudiant de master peut choisir pour effectuer son stage toute institution, toute entreprise, vers laquelle il pourrait s’orienter après la fin de ses études : archives, bibliothèque, musée…

Le master étant destiné à la formation à la recherche, l’étudiant peut demander à effectuer son stage auprès d’une équipe de recherche, en particulier l’EA 3400 ARCHE (Arts, civilisation et histoire de l’Europe), à laquelle le master est adossé.

En ce cas, il prendra contact avec un des enseignants-chercheurs de cette équipe, ou à défaut avec la directrice de l’équipe.

**3. Durée du stage**

De manière indicative, la durée du stage de master est fixée à 3 ou 4 semaines de travail à temps plein.

**4. Validation du stage**

L’étudiant adressera à son directeur de recherche un rapport de stage d’une longueur approximative d’une dizaine de pages. La notation de ce rapport par le directeur de recherche vaudra comme note de stage.

Dans le cas cependant où l’étudiant effectue son stage au sein d’une équipe de recherche, c’est l’enseignant-chercheur patronnant le stage qui recevra et notera le rapport.

**5. Date du stage**

Le stage peut être effectué à tout moment du master ; le rapport doit parvenir au directeur de recherches au plus tard une semaine avant le jury de deuxième année de master.